

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Session 2010

**HISTOIRE – GÉOGRAPHIE**

**Série S**

Durée de l'épreuve : 4 heures

coefficient : 3

*L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.*

*Le sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.*

**Le candidat doit traiter :**

**UN des trois sujets d'histoire de la première partie**

**ET**

**UN des deux sujets de géographie de la deuxième partie**

## PREMIÈRE PARTIE

### HISTOIRE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés

#### SUJET I

##### COMPOSITION

**Quelle est la place de la France dans le monde depuis 1958 ?**

#### SUJET II

##### COMPOSITION

**L'URSS dans la guerre froide (1947-1991)**

*Chronologie indicative :*

1947	Doctrine Jdanov
1955	Création du Pacte de Varsovie
1962	Crise de Cuba
1972	Accords SALT 1 (Strategic Arms Limitation Talks)
1975	Conférence d'Helsinki
1979	Entrée des troupes soviétiques en Afghanistan
1991	Gorbatchev annonce la dissolution de l'URSS

**SUJET III**

**ETUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE**

**La colonisation française dans l'entre-deux-guerres : discours et réalités**

**Documents :**

- Document 1 :** "L'honneur de la colonisation française", discours du ministre de l'Intérieur Albert Sarraut à Constantine (Algérie), le 23 avril 1927  
**Document 2 :** Une école en Algérie dans un manuel scolaire métropolitain, 1929  
**Document 3 :** Le témoignage de Jules Roy en 1991  
**Document 4 :** Bilan de l'œuvre humanitaire du Service de Santé des Troupes coloniales de 1890 à 1968  
**Document 5 :** Témoignages recueillis par Andrée Viollis en Indochine, 1932

**Première partie :**

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Quelle mission l'auteur du document 1 assigne-t-il à la colonisation française ?
2. Quels moyens sont mis en œuvre pour accomplir cette mission (documents 2 et 4) ?
3. Relevez les principales critiques de la colonisation formulées dans les témoignages (documents 3 et 5).
4. Quelles visions et quels acteurs de la colonisation s'opposent dans l'ensemble des documents ?

**Deuxième partie :**

A l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet :  
**la colonisation française dans l'entre-deux-guerres : discours et réalités.**

**Document 1 : "L'honneur de la colonisation française", discours du ministre de l'Intérieur Albert Sarraut à Constantine (Algérie) le 23 avril 1927.**

L'honneur de la colonisation française est précisément d'avoir totalement transfiguré l'esprit de l'entreprise coloniale, en la pénétrant du sens profond du droit humain. La colonisation n'est plus pour la France une opération à caractère mercantile, elle est essentiellement une création d'humanité. Si le colonisateur a le droit évident d'en recueillir de légitimes avantages, il considère - c'est la doctrine française - qu'elle n'est pas simplement un enrichissement universel, profitant à l'ensemble du patrimoine mondial, [...] à la fois la richesse morale et la richesse matérielle ; cet enrichissement d'humanité doit être fait et poursuivi dans l'acceptation et avec la collaboration des races que le colonisateur gouverne et qu'il a pour premier devoir d'accroître en valeur et en dignité humaine.

Source : *Le Petit Parisien*, 25 avril 1927.

Albert Sarraut (1872-1962), ministre de l'Intérieur en 1927, ancien Gouverneur général de l'Indochine (1917-1919), occupa de nombreux postes ministériels sous la III<sup>e</sup> République : Marine, Colonies, Intérieur, Instruction publique... Il fut deux fois brièvement Président du Conseil, en 1933 et 1936.

**Document 2 : Une école en Algérie dans un manuel scolaire métropolitain, 1929.**

L'image vous représente une école en Algérie. Parmi les élèves, vous en voyez qui sont habillés comme vous. Ce sont de petits Français. Les autres sont vêtus du burnous blanc. Ce sont de petits Arabes. L'instituteur et l'institutrice sont des Français. Ils enseignent aux petits Français et aux petits Arabes tout ce que vous apprenez à l'école. Les Arabes sont de bons petits écoliers. Ils apprennent aussi bien que les petits Français. Ils font d'aussi bons devoirs.

La France veut que les petits Arabes soient aussi bien instruits que les petits Français. Cela prouve que notre France est bonne et généreuse pour les peuples qu'elle a soumis.



Source : Ernest LAVISSE, *Histoire de France, classes de 10<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> des lycées et collèges*, chapitre 22, *Les conquêtes de la France*. Edition de 1929.

**Document 3 : Le témoignage de Jules Roy en 1991.**

La colonisation était devenue quelque chose d'épouvantable, tant le mépris était la règle commune et inconsciente de ces petits Blancs - gens chaleureux et généreux au demeurant - dont j'étais moi-même issu. On n'a jamais appliqué en Algérie les principes de la République. "Liberté, Egalité, Fraternité", ça concernait exclusivement les Européens. L'Algérie était aux mains de quelques puissants. Au séminaire d'Alger, où j'ai passé huit ans, on combattait l'Islam et, d'une manière générale, la question indigène était bannie de tout enseignement. Un peu comme si l'Algérie ne comptait pas d'Arabes. La scolarisation des Arabes n'a commencé, et encore très timidement, qu'au début du siècle. Dans les classes du primaire, sur une trentaine que nous étions, nous avions deux ou trois camarades arabes tout au plus. Et lorsque je suis arrivé au Lycée d'Alger, en 1918, il y en avait peut-être une quinzaine en tout dans l'établissement.

Les Européens pratiquaient-ils volontiers l'arabe ?

Volontiers, non. C'était même exceptionnel. Cela dit, les colons parlaient un arabe vulgaire, rudimentaire, pour se rapprocher de leurs ouvriers. Mon oncle Jules et ma mère parlaient arabe. Il s'est tout de même trouvé, parmi les Européens, des islamisants distingués. Mais la connaissance de l'arabe n'était pas favorisée, et Camus lui-même ne l'avait pas appris. C'était d'abord aux Algériens de se mettre à notre langue. De se soumettre.

Source : Jules Roy, propos recueillis par Daniel Bermond, *l'Histoire* n° 140, p. 60, 1991.

Jules Roy (1907-2000) est né en Algérie dans la région agricole de la Mitidja, où il vit durant son enfance, dans une famille modeste. A Alger, il suit une scolarité au lycée, puis au séminaire. Militaire, puis écrivain, ami d'Albert Camus, il s'engage en faveur de l'indépendance de l'Algérie.

**Document 4 : Bilan de l'œuvre humanitaire du Service de Santé des Troupes Coloniales de 1890 à 1968**

L'objectif assigné à l'action médicale dans la colonisation française est, en 1900, de protéger la santé de quelques dizaines de millions de personnes réparties à travers le monde sur une dizaine de millions de kilomètres carrés.

A l'heure de sa disparition, le Corps de santé colonial a-t-il rempli cette mission et, par là même, conféré à la colonisation française des éléments "d'ennoblissement" ? Un bilan ne peut être fait qu'en fonction des moyens engagés. Ils ont toujours été relativement modestes. Au total quelques milliers de médecins, quelques centaines de pharmaciens et de sous-officiers infirmiers, quelques dizaines d'officiers d'administration... des budgets alloués avec parcimonie ! Cependant, en trois quarts de siècle, de 1890 à 1968, l'amélioration des niveaux de vie et de santé dans les territoires constituant le domaine colonial français est remarquable. [...]

Parmi les résultats les plus manifestes, on peut citer la régression ou la disparition des grandes endémies, la progression des indicateurs globaux de santé, l'amélioration de la qualité de vie, consécutive aux progrès de l'assainissement.

Des critiques ont été émises et le sont encore aujourd'hui, tant il est facile d'imaginer qu'on pouvait faire mieux.

Source : Site de l'Association Amicale Santé Navale et d'Outre-Mer  
*<http://www.asnom.org/> Le bilan et les conclusions, septembre 2008.*

En 1890, est créé le Corps de Santé des Colonies et des Pays de Protectorat qui devient, en 1903, le Service de Santé des Troupes Coloniales, puis le Corps de Santé colonial français. Il assure la santé des troupes coloniales, exerce les compétences de santé publique dans les pays de l'Empire (Maghreb excepté). Il fut supprimé en 1968.

L'Amicale des anciens du Corps de Santé s'attache aujourd'hui à faire connaître les réalisations de ces médecins et pharmaciens militaires.

**Document 5 : Témoignages recueillis par Andrée Viollis en Indochine, 1932**

Vous pouvez me croire, dit-il. J'ai vécu, moi, comme employé des plantations... J'ai vu ces malheureux paysans du Tonkin arriver joyeux avec l'espoir de manger à leur faim, de rapporter quelques sous dans leurs villages. Au bout de trois ou quatre ans, ce ne sont plus que des loques [...]. Le matin à l'aube, quand la fatigue les tient collés à leur bât-flanc, où ils ont essayé de dormir malgré les moustiques qui tuent, on vient les chasser des tanières où ils sont entassés, comme on ne chasse pas des troupeaux de l'étable. A midi comme au soir, quand on leur distribue leur ration de riz souvent allégée d'une centaine de grammes, ils doivent d'abord préparer le repas des "cais" (les chefs), et, la dernière bouchée avalée, se remettre à la corvée, même couverts de plaies à mouches, même grelottant de fièvre [...]. Peu de nouvelles de leur famille. La plupart ne la revoient jamais, ou, s'ils regagnent leurs villages, ce sont de véritables épaves, sans argent et sans forces, qui reviennent pour mourir ; mais auparavant, ils sèment autour d'eux des germes de maladies, de révolte, de haine... C'est comme ça qu'on prépare les révolutions [...].

Huynh-Thuc-Kang avoue que les Français ont grandement amélioré les conditions matérielles du pays. Mais les indigènes n'en profitent guère. Les routes, les chemins de fer, à quoi bon ? Puisqu'ils ne peuvent voyager sans passeport, ou bien trop misérables pour sortir de leur village. Les écoles ? Elles sont insuffisantes et les difficultés opposées à l'ouverture des écoles libres empêchent les Annamites d'en fonder et de se créer ainsi des moyens d'existence. Toutes les initiatives des élites se heurtent à la mauvaise volonté des dirigeants français [...].

Source : Andrée Viollis *Indo-Chine SOS*, Editions Gallimard, 1935.

Andrée Viollis (1879-1950), journaliste au *Petit Parisien*, accompagne Paul Reynaud, alors Ministre des colonies, lors d'une tournée en Indochine, en 1932. Elle rassemble des témoignages et dénonce les méthodes de la colonisation française.



## **DEUXIÈME PARTIE**

### **GÉOGRAPHIE**

#### **CROQUIS DE GÉOGRAPHIE**

Le candidat choisit **UN** des deux sujets proposés.

Il réalise un croquis à partir du fond de carte fourni, accompagné d'une légende organisée.

#### **SUJET I**

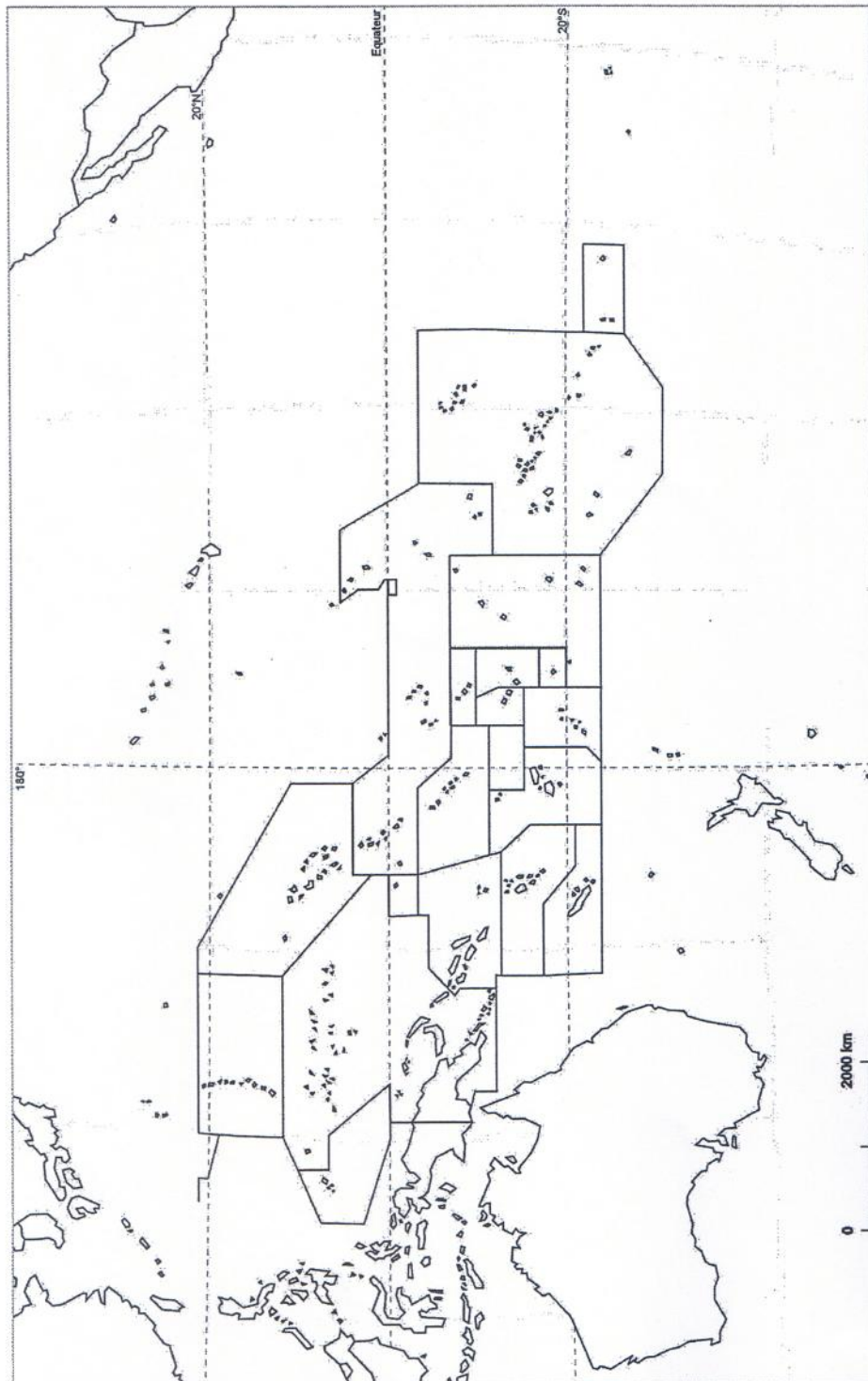
**L'interface océanique : mobilités, échanges et inégalités**

#### **SUJET II**

**La puissance des Etats-Unis et ses manifestations sur le territoire**

**SUJET I : CROQUIS DE GÉOGRAPHIE**

**TITRE :**



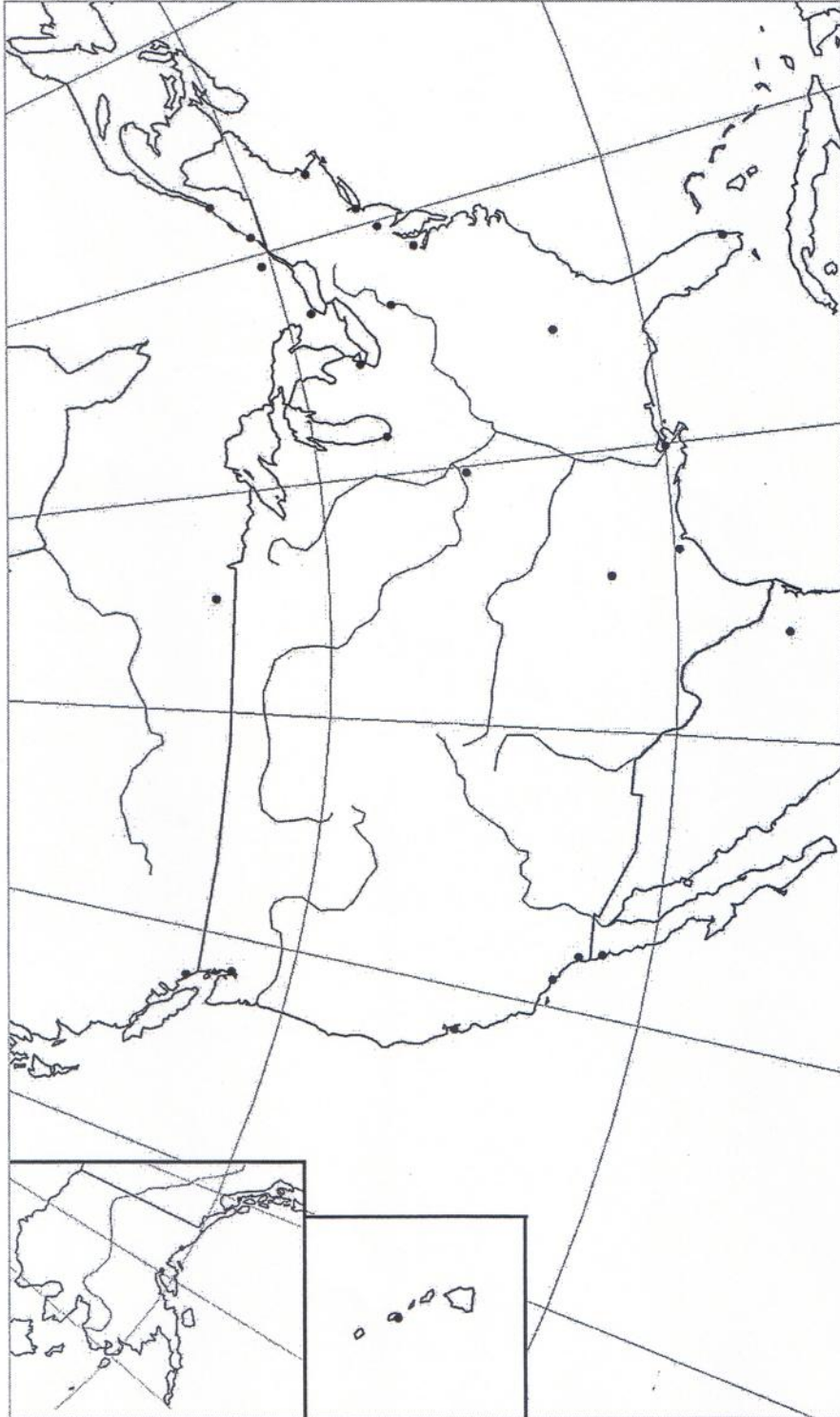
*Feuille annexe à rendre avec la copie*

LÉGENDE :

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for a legend, as indicated by the text 'LÉGENDE :'. The box is currently blank.

**SUJET II : CROQUIS DE GÉOGRAPHIE**

**TITRE :**



*Feuille annexe à rendre avec la copie*

LÉGENDE :